



Depuis longtemps, et sous l'impulsion d'André Demichel, est apparue l'émergence du droit médical. Force est de constater qu'aujourd'hui la nécessité d'un droit dentaire de par son particularisme devient une évidence.

C'est dans cet esprit que cette nouvelle revue, issue de l'Association de Droit Dentaire et avec l'indéfectible soutien de sa Présidente d'honneur Francine Demichel, voit le jour.

La chirurgie dentaire voit son appellation se transformer progressivement en médecine bucco-dentaire, c'est pourquoi nous avons décidé de l'appeler : Droit et Médecine Bucco-Dentaire.

Notre publication sera trimestrielle afin de pouvoir rendre compte rapidement de l'actualité, qu'il s'agisse de nouvelles lois ou de jurisprudences inhérentes à notre exercice quotidien.

Le lecteur, et par la même nos futurs abonnés, pourront régulièrement retrouver des rubriques :

- Soyons droit : traitement d'un point de droit
- Monsieur le Juge : point d'actualité jurisprudentielle (jurisprudences rendues en médecine bucco-dentaire)
- Une journée au tribunal : une jurisprudence bien précisée commentée
- Des mots pour le dire (lexique de droit)
- Droits d'auteur (articles originaux)

Laurent Delprat, avocat, docteur en droit et Charles Georget, chirurgien dentiste expert agréé par la Cour de cassation, ont accepté d'être les rédacteurs en chef. Le comité de lecture est assumé par les membres du Conseil d'administration de l'Association Droit Dentaire, ils sont tous issus du master de droit médical et d'expertise appliqué à l'odontostomatologie et certains d'entre eux sont doctorants en droit. De nombreuses personnalités nous ont spontanément apporté leur concours dans le cadre du comité scientifique.

EDP Sciences a bien voulu nous faire confiance et c'est avec enthousiasme qu'ils participent à cette réalisation.

Je vous souhaite bonne lecture.

Docteur Alain Béry,
8 rue Théodule Ribot, 75017 Paris
dr.alain.bery@free.fr
Directeur de la Rédaction